

forme de procès contre les huit exilés aux Bermudes et les réfugiés à l'étranger au cas où ils réparaitraient sur le territoire canadien sans la permission des autorités.

Cette conduite indigne et odieuse, surtout en ce qui a rapport à la condamnation des exilés sans forme de procès, fut fortement et sévèrement blâmée même en Angleterre, à tel point que l'auteur en mourut de chagrin et probablement de remords.

XI

A la suite de ces événements, la situation devint de plus en plus critique. Le parlement anglais ayant blâmé les mesures de Lord Durham, celui-ci donna sa démission en disant qu'il fallait anglifier le pays si l'on voulait avoir la paix et faire cesser toute animosité.

Et il repassa en Angleterre pour travailler à obtenir ce résultat.

A cette nouvelle, les canadiens se soulevèrent de nouveau. Des expéditions s'organisèrent simultanément dans le Haut et le Bas-Canada. Mais l'administrateur du pays, Sir J. Colborne, déclara aussitôt la loi martiale, et 8,000 hommes de troupes furent suffisants pour réprimer la rébellion.

Sir John Colborne, que les Canadiens surnommèrent le *Vieux Bru-lot*, était alors gouverneur du pays. C'est lui qui venait rétablir l'ordre en ravageant les campagnes, brûlant les habitations, massacrant les innocents, égorgeant les femmes et les enfants. Et après toutes ces scènes honteuses et inutiles, dont le but était de détruire, si possible, le peuple canadien en entier, le parti oligarchique n'était pas encore satisfait, car l'un de ses principaux organes, le *Herald*, osait dire :

"Pour avoir la paix il faut que nous fassions une solitude, il faut balayer les Canadiens de la face de la terre..... Dimanche au soir tout le pays en arrière de Laprairie présentait l'affreux spectacle d'une vaste nappe de flammes livides, et l'on rapporte que pas une seule maison rebelle n'a été laissée debout. Dieu sait ce que vont devenir les Canadiens qui n'ont pas péri, leurs femmes et leurs enfants pendant l'hiver qui approche, puisqu'ils n'ont

"devant les yeux que les terreurs de la faim et du froid. Il est triste de réfléchir sur les terribles conséquences de la rébellion, de la ruine irréparable d'un si grand nombre d'être humains, qu'ils soient innocents ou coupables. Néanmoins il faut que la suprématie des lois soit maintenue inviolable, que l'intégrité de l'empire soit respectée et que la paix et la prospérité soient assurées aux anglais, même aux dépens de la nation canadienne entière."

Pour trouver un langage aussi sanguinaire, il faut remonter au temps de la Révolution française et relire les discours virulents des Robespierre, des Marat et des Danton. Mais on ne s'en tint pas aux paroles seulement. Des paroles les ennemis de notre race passèrent aux actions. Il s'agit de faire le procès des accusés entassés dans les prisons. La plupart des incriminés étaient des pères de famille, des citoyens paisibles qui n'avaient fait de mal à personne, mais qu'on avait arrêtés sans s'occuper de leur conduite, et qui devaient être sacrifiés à la rage des oligarchistes avides de sang. La loi martiale fut proclamée.

Tous ces prisonniers furent jugés par un conseil de guerre. Quatre-vingt-neuf furent condamnés à la peine de mort, quarante-sept à la déportation, et douze périrent sur l'échafaud. Bien que ce tribunal fut incompetent, cependant ses sentences furent exécutées.

Le 19 novembre 1838, le *Herald* jubilait, et, dans sa joie féroce, il disait :

"Nous avons vu la nouvelle potence faite par monsieur Brons-ton, et nous croyons qu'elle va être élevée aujourd'hui, au-devant de la nouvelle prison, de sorte que les rebelles pourront jouir d'une perspective qui ne manquera pas sans doute d'avoir l'effet de produire un sommeil profond et des songes agréables. Six ou sept pourront s'y trouver à l'aise ; mais on peut y en mettre davantage dans un cas pressé."

Quelle raillerie sanglante ! Quelles insultes lancées à la face de tout un peuple dont les fils généreux ne craignaient pas de s'immoler et de se sacrifier pour les droits et la liberté de leur pays !

Voici les noms de ces héros et de ces martyrs mourant sur l'autel de la patrie, victimes de la haine et du fanatisme. Ces noms sont inscrits en lettres d'or aux plus belles pages de notre histoire, et imprimés dans le cœur de tout canadien-français en caractère majestueux et ineffaçable. Ils vivront tant que nos cœurs battront, tant qu'une goutte de sang coulera dans nos veines, tant qu'un souffle de vie nous animera. (1)

La consommation de ces victimes de lèse-nation commença le 23 décembre 1838. Ce jour-là, CARDINAL et DUQUETTE expirèrent sur l'échafaud en légant leurs noms à la postérité.

Vingt-cinq jours après, le 18 janvier 1839, DECOIGNE, ROBERT, les deux frères SANGUINET et HAMELIN subirent le même sort.

Le 15 février suivant arriva l'exécution de DE LORIMIER, HINDENLANG, NARBONNE, NICHOLAS et DUMAIS qui tous moururent en braves, pour le salut d'une grande et noble cause qui devait finir par triompher parce qu'elle était juste, et sainte : la sainteté et la justice ne sauraient périr, car elles sont immortelles. Et la mémoire de ceux qui combattent pour assurer leur triomphe doit vivre comme elles. C'est pourquoi ces douze martyrs politiques seront toujours comptés au nombre de nos gloires les plus brillantes et les plus honorées.

(1) Nous croyons devoir dégager la responsabilité morale de l'*Album des Familles* au sujet de l'appréciation de l'auteur des *Faits émouvants de notre histoire*, en déclarant que nous ne partageons point les mêmes idées que lui sur les événements de 1837, quant au point de vue de la raison historique et du véritable intérêt national.

Comme notre confrère du journal *La Vérité*, nous dirons qu'il faut bien se garder de confondre l'échauffourée de 1837-38 avec le vrai mouvement national de la première partie du siècle, lequel était constitutionnel, légitime, honorable, et tout à fait politique, et qui nous a sauvé de l'absorption et de l'anéantissement.

Les chefs seuls du mouvement révolutionnaire, selon nous, furent responsables de cet acte de folie, condamné dès le début par le Clergé, les esprits sages et la grande masse du peuple, et quoiqu'il en soit, les autres rebelles, poussés au carnage par des ambitieux, il faut plutôt les plaindre que les blâmer, et bien se garder, toutefois, de proposer à la jeunesse ces chefs ambitieux et dévoyés comme des modèles à suivre.

STANISLAS DRAPEAU.